

LE SEMBLABLE ET LE DISSEMBLABLE EN SYNTAXE

Distinguer le semblable du dissemblable est une des activités majeures de l'analyse syntaxique. Cette opération prend des aspects particuliers lorsque, comme dans l'analyse "en grilles", proposée en particulier pour les productions orales¹, on tente de la représenter graphiquement, en utilisant, sur une page, certaines dispositions horizontales et verticales.

Une représentation graphique de l'analyse a pour avantage de faire percevoir globalement sur la page l'organisation d'un texte, sans recourir à un métalangage complexe². C'est une aide précieuse pour observer l'organisation des productions orales, qui sont desservies par la disposition ordinaire en lignes continues³. Mais ce type de représentation a des contraintes spécifiques. Comme elle est limitée par les deux dimensions du plan, elle favorise certaines analyses et en rend d'autres plus difficiles. Par là même, elle oblige à situer les différentes couches de l'analyse dans lesquelles on opère. Une réflexion sur les difficultés que rencontre une représentation graphique de l'analyse syntaxique peut donc être instructive pour la méthode générale, même si l'on n'adopte pas ce type de représentation.

Je voudrais ici exposer deux problèmes d'analyse syntaxique rencontrés dans les représentations "en grilles", qui obligent à traiter des syntagmes apparemment identiques comme des unités différentes. C'est le cas d'une part pour les deux syntagmes commençant par *qui*, dans l'exemple suivant, où l'un "encercle" l'autre, bien qu'ils aient même apparence :

- c'est quelqu'un qui le connaissait qui a appelé les pompiers (oral)

1. Cf. M. Bilger (1982), S. Branca-Rosoff (1990), Cl. Blanche-Benveniste (1991).

2. Les pédagogues ont souvent utilisé à différentes fins, des figurations graphiques pour représenter l'analyse syntaxique. R. Harris (1994) propose certaines pistes pour en étudier la sémiologie sous-jacente.

3. Cf. sur ce point les exemples donnés dans Cl. Blanche-Benveniste et alii (1990).

C'est le cas aussi pour les deux syntagmes nominaux qui commencent une phrase de Michelet. *Madame et sa grand-mère*, qui pourraient être tous deux considérés comme syntagmes sujets, et que l'on doit décider de traiter soit comme semblables soit comme dissemblables :

- Madame, sa grand-mère, qui ne se mêlait de rien ne demandait rien, pour l'affaire de Riom demanda, agit, fut terrible (17, 206).

Il s'agit de deux difficultés en quelque sorte inverses, qui concernent, au sens où Ch. Bally l'entendait, d'une part les éléments "liés", très fréquemment attestés en français parlé et d'autre part les éléments "détachés", que l'on trouve surtout dans les productions écrites littéraires ou journalistiques.

Je commencerai par rappeler quelques principes adoptés pour les éléments qu'on estime être syntaxiquement semblables. Les exemples seront pris à la fois dans des productions de français parlé et dans des textes littéraires.

1. REPRÉSENTATION DU SEMBLABLE

Lorsqu'on propose de représenter les éléments syntaxiquement semblables dans des colonnes verticales, on définit par là des emplacements syntaxiques, que certains auteurs (J.- Cl. Milner, 1982) ont nommés des "sites". Comme le dit B. Fradin (1993 : 24), il s'agit de "sites qu'occupent les constituants de même nature [...] généralement associés à une fonction". Il est important de préciser ce qu'on appelle "fonction" et "constituants de même nature". Par exemple, à la différence de nombreux autres auteurs, nous avons choisi de traiter les éléments disloqués séparément des pronoms qui assurent les fonctions sujets et compléments (Cf. M. Blasco 1993). Pour analyser un passage de français parlé avec un "sujet disloqué", nous distinguons une colonne pour l'élément disloqué, ici *mon mari* et une autre pour le sujet, ici *il* :

mon mari il a fait toute sa vie comme ça - il a vécu tout le temps dans un petit trou et il fallait pas lui demander quoi que ce soit quand il revenait à la maison - fallait pas lui demander si ça avait été dur ou pas (Lic. 93-1, Barian 5,4)

mon mari	il a fait ça toute sa vie	comme ça
	il a vécu tout le temps	dans un petit trou

Les éléments d'une même colonne occupent une même place dans la hiérarchie syntaxique d'un passage : les sujets "il" dans l'exemple précédent ou une énumération de compléments d'un même verbe, comme dans ce passage de M. Duras⁴ :

vous regardez	l'endroit
	la chaleur
	les eaux plates du fleuve
	l'été

C'est la même disposition pour différentes bribes d'une même construction, comme dans cet exemple oral, pour lequel l'apparent désordre du début, *mais l'hélicoptère il y a hein*, apparaît, une fois analysé, comme une zone de mise en place, par bribes, des constituants développés à la fin :

mais ils ont pas de - médecin (s) - mais l'hélicoptère il y a hein quand il y a une urgence il y a tout de suite l'hélicoptère qui est là hein (C 45 Stras. II, 12,5).

mais		l'hélicoptère	
	il y a		hein ⁵
quand il y a une urgence	il y a tout de suite	l'hélicoptère qui est là	hein

La représentation graphique ne permet pas de représenter comme semblables des éléments qui ont des micro-grammaires différentes, comme les pronoms clitiques et les syntagmes nominaux. Dans le texte suivant, le complément *le tic-tac* et le complément *le* ne peuvent pas apparaître dans une même colonne, pas plus que *à cet endroit* et *y*. La représentation doit s'accompagner d'un ensemble de règles d'ajustements morpho-syntaxiques qui rendent compte de ces décalages :

Tout d'un coup je découvris la montre sur la table. Alors j'entendis le tic-tac en un lieu fixe d'où il ne bougea plus. Je croyais l'entendre à

4. L'exemple m'a été communiqué par F. Sabio.

5. On pourrait proposer une autre disposition :

il y a
il y a urgence

cet endroit-là ; je ne l'y entendais pas, je l'y voyais, les sons n'ont point de lieu (M. Proust).

J'	entendis le tic-tac	en un lieu fixe	d'où il ne bougea plus
Je croyais	l'entendre	à cet endroit-là	
je	ne l'y entendais pas		
je	l'y voyais		

L'analyse traite la forme effective des énoncés, sans les ramener à une forme canonique. Elle tient compte des différents "dispositifs"⁶ des constructions verbales : un sujet placé dans un dispositif d'extraction, comme *eux* dans *c'était eux qui étaient...*, ne figure pas dans le même emplacement qu'un sujet de dispositif direct comme *on*. Chaque dispositif nouveau renouvelle les hiérarchies syntaxiques, et impose des ruptures dans la disposition même de l'analyse :

on trouvait pas grand-chose - mais ce qu'on trouvait on le gardait pour les petits - - c'était eux qui étaient quand même les plus malheureux - nous on mangeait n'importe quoi plus ou moins mais eux il leur fallait du lait il leur fallait du sucre (Lic93-1, Barbar 1,4)

mais ce qu'on trouvait	on	trouvait pas	grand-chose	
	on	le gardait		pour les petits
c'était eux qui étaient (...) les plus malheureux				
mais	nous	on	mangeait	n'importe quoi plus ou moins
	eux	il leur	fallait	du lait
		il leur	fallait	du sucre

Ces changements de dispositifs caractérisent la structuration syntaxique des textes, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Dans le passage suivant, de Chateaubriand, les dispositifs directs (1), comme *les pentes des collines rayonnaient...* alternent avec d'autres dispositifs, à sujets postposés (2), comme *croissait un figuier*, ou à extraction (3) comme *c'est sur un de ces figuiers que je vis...*:

"Les pentes des collines rayonnaient de ceps, dont le vin approchait celui de Fayal. L'eau était rare, mais partout où sourdait une fontaine, croissait un figuier et s'élevait un oratoire avec un portique peint à fresque. Les ogives du portique encadraient quelques aspects de l'île et quelques portions de la mer. C'est sur un de ces figuiers que je vis s'abattre une compagnie de sarcelles bleues non palmipèdes. L'arbre n'avait point de feuilles, mais il portait des fruits rouges enchâssés comme des cristaux" (Mémoires, 258).

6. La notion de dispositif a été définie dans *Pronom et Syntaxe*.

Les pentes des collines	rayonnaient de ceps dont le vin approchait.	(1)
L'eau	était rare,	
mais partout où sourdait une fontaine,	croissait un figuier	(2)
	et s'élevait un oratoire avec un portique peint à fresque	
Les ogives du portique	encadraient quelques aspects de l'île	(1)
	et quelques portions de la mer.	
C'est sur un de ces figuiers que je vis	s'abattre une compagnie de sarcelles bleues non palmipèdes	(3)
L'arbre	n'avait point de feuilles,	(1)
mais il	portait des fruits rouges enchâssés comme des cristaux	

Dans l'exemple oral suivant, extrait d'un enregistrement dans lequel un spécialiste de prise de vues explique son métier, trois constructions interviennent tour à tour : le modèle (1) qui formule des définitions organisées par *c'est* : *une louma c'est une grue* ; le modèle (2) : sujet + verbe + complément et le modèle (3) : *tu as/il y a N qui...*

une louma c'est une grue tu vois - une grande grue immense avec une caméra au bout et cette caméra est complètement télécommandée - - alors tu as le type qui est en bas de la grue qui télécommande cette caméra - alors il télécommande le point le zoom et le déplacement latéral et vertical de la caméra - donc c'est un cadreur mis sur une grue d'accord - mais il est en bas de la grue il est pas à côté de la caméra - la caméra est toute seule tu vois et il y a deux mecs qui poussent cette grue qui est montée sur roulettes sur un travelling (Reumaux 51,1)

une louma c'est une	grue	tu vois	(1)
une grande	grue (...)	avec une caméra au bout	
	et cette caméra est (...)	télécommandée	(2)
alors tu as le type qui est en bas (...)	qui télécommande	cette caméra	(3)
alors il	télécommande	le point	(2)
		le zoom	
		et le déplacement latéral	
		et vertical de la caméra	
donc c'	est un cadreur mis sur une grue d'accord		(1)
mais il	est en bas de la grue		(2)
il	est pas à côté de la caméra		
la caméra	est toute seule	tu vois	
et il y a deux mecs qui poussent cette grue qui est montée	sur roulettes		(3)
	sur travelling		

Les constructions comme *tu as un type qui.. il y a des mecs qui..* ont été traitées ici comme des dispositifs particuliers, qui contiennent eux-mêmes des relatives d'un autre rang hiérarchique. C'est le problème des structures "à encerclement".

2. LES ORGANISATIONS À ENCERCLEMENTS

2.1. LES ÉLÉMENTS EN “PELURE D’OIGNON”

La syntaxe nominale montre de nombreux exemples de structure “en pelure d’oignon” : deux modifieurs d’un syntagme nominal qui se succèdent sont en relation d’emboîtement et non en relation de similitude. C’est ce qui se trouve dans l’exemple bien connu du *couteau suisse rouge*, où les adjectifs *suisse* et *rouge* ne sont pas sur le même plan (on peut difficilement dire : *un couteau suisse et rouge*), et où l’on doit poser que le deuxième adjectif, *rouge*, porte sur l’ensemble *couteau suisse* :

((un couteau suisse) rouge)

et non :

(un couteau suisse
 rouge)

Le phénomène se rencontre avec des adjectifs et des participes :

- ((notre société actuelle) occidentale)
- c’est ((des pièces encastrées) emboîtées)⁷

mais également avec d’autres compléments nominaux comme des syntagmes prépositionnels ou des relatives :

- ((une maladie particulière) à soigner)
- ((un vent sauvage de Terre-Neuve) sans relation avec la plante exilée)
- ((une pharmacie où il y avait de la musique très très fort) avec des baffles un peu partout)
- ((des produits comme ça) que tu vends sans arrêt)
- ((des personnes âgées) qui ont une maladie chronique)
- ((des gens qui viennent) qui ont l’œil qui coule)

Il peut arriver qu’on hésite entre une analyse par encerclement et une autre par énumération. Ainsi, on pourrait interpréter certains des exemples cités comme des énumérations :

- des produits comme ça
 que tu vends sans arrêt

- des gens qui viennent
 qui ont l’œil qui coule

7. Exemples de F. Sabio.

En ce cas, on accepterait la présence d'un joncteur, comme dans : *des gens qui viennent et qui ont l'œil qui coule*.

P. Le Goffic (1994 :59) s'est intéressé récemment à ces dispositions "en cercles concentriques". Il en signale dans les syntagmes de type locatif, où l'interprétation par encerclement donne un résultat différent de celle qu'on aurait avec une énumération :

- Un véhicule ((arrivait en face) dans le virage)

Ces locatifs imbriqués ont souvent des éléments rangés par ordre d'inclusion, l'incluant en premier et l'inclus ensuite :

- on est allé ((en Espagne) près de Barcelone)

Ils correspondent en ce cas à une seule proforme, *on est allé là*, et non à plusieurs, comme ce serait le cas dans une énumération, très peu probable ici, car on accepterait difficilement une double coordination comme : *et en Espagne et près de Barcelone* :

- ? on est allé et en Espagne
et près de Barcelone

Il semble que, dans le français parlé des conversations, un bon nombre de compléments temporels introduits par des *quand* successifs sont à traiter par encerclement plutôt que par énumération. L'interprétation est souvent délicate. En voici un exemple :

- oui je roulais à un quatre-vingt dix même un bon cent et et j'ai entendu ça a fait comme quand on tire un fusil de chasse quand on est dehors quand on se promène que quelqu'un qu'un chasseur tire (Lic92)

Les syntagmes introduits par *quand*, *que*, ne semblent pas être ici donnés selon un modèle d'énumération, qu'on représenterait par un alignement vertical, avec la possibilité d'avoir des coordinations en *et* répétées :

ça a fait comme	quand on tire un fusil de chasse
	quand on est dehors
	quand on se promène
	que quelqu'un
	qu'un chasseur tire

mais bien plutôt imbriqués, le temporel *quand on est dehors* portant sur le temporel précédent, *quand on tire un fusil de chasse* :

ça a fait comme quand	on tire un fusil de chasse	quand on est dehors
		quand on se promène

Les éléments associés à la construction verbale, non régis par le verbe, ne se laissent généralement pas organiser en paradigmes. Cette propriété est à relier au fait qu'ils n'ont pas d'équivalence systématique avec des proformes. *En principe*, dans *en principe les gens vont chez le médecin*, n'est pas en équivalence avec une proforme, ni avec *ainsi*, ni avec *à ce moment*, ni avec *là*. Il est impossible de ranger une séquence d'éléments associés dans un même emplacement syntaxique. La suite des quatre éléments, *en principe*, *ici*, *maintenant*, *malheureusement* qui intervient dans l'exemple suivant doit être traitée comme une structure à encerclements :

- sinon ils prennent tout parce qu'en principe ici maintenant
malheureusement les gens vont chez leur médecin ils leur - le client dit
au médecin je veux ça ça ça (Ghioldi 32,11)

parce qu'en principe ici	maintenant	malheureusement	les gens vont	chez leur médecin
			ils leur	
			le client dit	au médecin je veux ça
				ça
				ça

C'est sans doute là une particularité des associés, qui, d'une part ne se laissent pas organiser en paradigmes et, d'autre part, portent par encerclements successifs sur l'ensemble de la construction verbale. On parlerait, ici, en termes de macrosyntaxe⁸, d'encerclement de préfixes.

8. Cf. Blanche-Benveniste et alii (1990).

2.2. LE DISPOSITIF EN "IL Y A... QUI..."

Plusieurs auteurs ont proposé de voir, dans les relatives fonctionnant avec *il y a*, comme dans *il y a tout qui meurt*, autre chose qu'une relative déterminative ou explicative (Cf. C. Rouget et L. Salze, 1984 ; A. Culioli, 1990 ; O. Eriksson, 1992 ; P. Le Goffic 1994, M. Riegel 1994). Le verbe *il y a* a valeur de verbe d'existence, et *qui meurt* ne sert ni à déterminer *tout* ni à l'expliquer. La tournure transpose une construction prédicative directe qui serait *tout meurt*, en utilisant *il y a* et *qui* comme instruments d'un "nexus"⁹. Dans *elle a le nez qui coule*, il ne s'agit visiblement pas de *un nez* particulièrement déterminé, mais d'une sorte d'événement relaté par le nexus *elle a... qui...* A une question comme *qu'a-t-elle ?*, on répondrait non pas *elle a un nez comme ça*, mais *elle a le nez qui coule*. C'est ce nexus relatant un événement, et non le nominal qui le compose, qui forme la réponse. Dans

- et puis il y a tout qui meurt (oral Lic 91-2 Ferrari 8,8),

On propose d'analyser *tout qui meurt* comme un "nexus"¹⁰ complément de *il y a*. L'interrogatif correspondant serait :

- qu'y a-t-il ? il y a tout qui meurt

Dans certains autres emplois, le verbe *il y a*, accompagné d'un nominal indéfini équivalent à *en*, sert à introduire un sujet indéterminé. Nous avons considéré que dans :

- il y a des gens qui veulent signer
- il y en a qui veulent signer

il y en a qui, est équivalent à un indéfini comme *certain* :

- certains veulent signer

Dans le français des conversations, *certain* est assez rare, et l'indéfini correspondant est souvent représenté par *il y en a qui...* De la même façon, un nominal précédé de *des* est rarement utilisé directement comme

9. M. Riegel et alii (1994, p. 456) : "[il y a] présente globalement le fait dénoté par la structure propositionnelle qui suit, en neutralisant la distinction thème/propos". P. Le Goffic (1994, p. 289) : ce tour permet de poser l'existence d'un terme, d'introduire [...] un élément nouveau, qui va lui-même devenir thème [...] il permet d'éviter les débuts de phrase en *un N*.

10. Dans *Pronom et Syntaxe*, p. 156, nous avons présenté ces constructions en "nexus" comme équivalentes à un "ça" global.

sujet. La probabilité de rencontrer un exemple avec un sujet formé par *des gens* est très contrainte (cf. Culioli 1990) :

- ? des gens te disent rien

En revanche, on rencontre très fréquemment les dispositifs en *il y en a qui* :

- tu tu tu as tu il y a des gens qui te disent rien et puis le pharmacien
ne dit rien
(Ghioldi 48,9)

L'exemple précédent montre que le locuteur a hésité entre deux réalisations du dispositif : celle qui a un support "impersonnel", *il y en a qui*, et une autre avec support "personnel", *tu en as qui...* On rencontre ces réalisations à support "personnel", avec *je, tu* ou *il* :

- Thierry une fois il avait un une ma - une maman qui est venue - pour
son gamin (Ghioldi 61,4)

Ici, le sens de l'énoncé montre bien qu'il ne s'agit pas d'un nom *une maman* qui serait complément de *il avait*. À une question comme *Qu'avait-il ?* on ne répondrait pas *il avait une maman comme cela, il en avait une*. Il s'agit du sujet *une maman*, relié à son verbe *est venue* par l'intermédiaire du dispositif *il avait qui...* La tournure en *avoir* est ici un "verbe de dispositif"¹¹, servant à disposer le sujet d'un autre verbe. Le verbe de dispositif *il y a* est du reste le seul moyen de faire porter une restriction en *ne... que...* sur le sujet, en formant un nexus entre le sujet et le verbe, comme dans l'exemple suivant :

- il n'y a que des médicaments très forts qui peuvent te faire effet
(Ghioldi 35,10)

Sinon, à défaut de *ne...que...*, il faudrait employer *seuls* :

seuls des médicaments très fort peuvent te faire effet,

ce qui n'est pas la solution généralement utilisée dans la conversation.

Le problème du choix entre "semblables" et "dissemblables" syntaxiques surgit alors dans les cas où ce sujet, ainsi "disposé", rencontre une relative à valeur déterminative ou explicative, ce qui entraîne une succession de deux syntagmes commençant également par *qui*, mais dotés de deux valeurs syntaxiques différentes :

11. Cl. Blanche-Benveniste (1982).

- [il y en a qui....] qui V

comme dans ces exemples :

- mais il y a des gens qui veulent signer eux - qui te disent il y a pas quelque chose à signer (oral, Ghilodi 49,16)

En ce cas, les deux syntagmes en *qui* ne sont pas à placer dans une même colonne :

mais il y a des gens	qui veulent signer	eux
	qui te disent	il y a pas quelque chose à signer

mais dans deux emplacements syntaxiques successifs :

mais il y a des gens qui veulent signer qui te disent

Autre exemple :

- il y avait des gens qui ét- n'étaient pas d'origine française qui arrivaient en Algérie (Lic93-1, Alger 8,4)

Une analyse qui traiterait les deux relatives sur le même plan, comme dans une énumération, ne serait pas très satisfaisante :

il y avait des gens	qui	n'ét
		n'étaient pas d'origine française
	qui	arrivaient en Algérie

L'interprétation la plus plausible est celle qui dégage une relation entre un sujet, *des gens qui n'étaient pas d'origine française* et un verbe *arrivaient en Algérie* ; c'est ce qui est pris dans le dispositif *il y avait... qui...* La relative placée après le nom, *qui n'étaient pas d'origine française*, est nettement déterminative et précise de quelle sorte de gens il s'agit. On peut figurer l'ensemble ainsi :



il y avait ((des gens qui n'étaient pas d'origine française) qui arrivaient en Algérie)

La suite du passage montre que cette structure est suivie d'une énumération dans la place affectée à la détermination du nom *des gens* :

- il y avait des gens qui ét- qui n'étaient pas d'origine française qui arrivaient en Algérie qui étaient des gens des pays européens où il y avait des problèmes économiques et où les gens n'avaient pas euh assez euh pour se nourrir

il y avait des gens	qui ét-				
	qui n'étaient pas d'origine française			qui arrivaient en Algérie	
	qui étaient des gens des pays européens où				
				et où	

On rencontre la même organisation dans un passage déjà cité :

- tu as ((le type qui est en bas de la grue) qui télécommande cette caméra)

Il arrive, même si la chose n'est pas facile à discerner, que ce soient les relatives de la partie nexale qui soient prises dans une énumération :

- j'ai eu un grand oncle que je suis allé voir - qui habitait Brooklyn - qui était un Italien calabrais de souche (Lic93-1, Alger 11,6)

j'ai eu un grand oncle	que je suis allé voir		
	qui habitait Brooklyn		
	qui était un Italien calabrais de souche		

On a considéré ici que la partie nexale, et non la partie déterminative, donne lieu à une énumération. Mais on pourrait assez légitimement proposer une analyse concurrente, qui ferait de *qui habitait Brooklyn* une deuxième relative déterminant *un grand oncle* :

j'ai eu un grand oncle	que je suis allé voir		
	qui habitait Brooklyn	qui était un Italien calabrais de souche	

Le seul critère pour choisir entre les interprétations possibles est celui de l'étendue de la détermination nominale, que l'on peut calculer par rapport à une proforme de type "comme ça" :

j'ai eu un grand oncle	comme ça	
	et comme ça	qui était un Italien calabrais de souche

Le choix de l'interprétation dépend de l'analyse que l'on fait des informations apportées par ces relatives : celles qui contribuent à la détermination, comme *que je suis allé voir*, apportent une donnée secondaire, considérée comme déjà acquise avant même l'énoncé. Au contraire, les relatives qui apparaissent dans la partie nexale, comme *qui était un Italien calabrais*, soutiennent la part centrale de l'assertion faite dans l'énoncé.

Les combinaisons peuvent être assez complexes, et il n'est pas toujours facile de prendre appui sur la prosodie pour dégager les hiérarchies syntaxiques. On pourrait espérer que l'analyse de l'intonation permette de regrouper tout ce qui constitue la partie nominale, avec ses déterminations, et d'isoler la partie qui revient au verbe constructeur. Mais nous n'avons pas pour l'instant de modèle qui puisse être utilisé commodément.

Ces relations "d'encerclements" ont une très grande fréquence dans les productions orales. Elles poseraient de grands problèmes de ponctuation si on devait les utiliser aussi fréquemment dans l'écriture, avec des organisations aussi complexes.

3. LE TRAITEMENT DES ÉLÉMENTS DÉTACHÉS

Il s'agit d'une difficulté d'analyse qui concerne bien davantage les productions écrites. Un certain nombre de constructions peuvent se caractériser par le fait qu'elles sont "détachées" de leur support : adjectifs détachés, constructions dites "absolues", syntagmes à participes, appositions. Elles semblent nettement plus fréquentes dans les productions écrites (où elles sont signalées par la ponctuation) que par oral. Il est souvent difficile de savoir si on doit les analyser comme semblables aux éléments avec lesquels elles sont en rapport, ou comme fondamentalement différentes.

3.1. ADJECTIFS DÉTACHÉS

Les adjectifs détachés, signalés dans l'écriture par une ponctuation qui les isole de leur base nominale, ne participent pas à la détermination nominale. Dans un exemple comme :

- "Le Régent, ivre chaque soir, ne veut pas l'être seul" (Michelet, 17, 238),

le syntagme adjectival *ivre chaque soir* intervient alors que la détermination du syntagme *le Régent* est achevée, et, comme le dit O. Eriksson (1992 : 217), "laisse intacte l'extension de l'antécédent". On voit la différence de fonctionnement si l'on introduit ici un adjectif participant à la détermination du syntagme nominal, comme par exemple *important*, alors que *ivre chaque soir* est en dehors :

- ce personnage important, ivre chaque soir, ne veut pas l'être seul

On rencontre, dans certaines productions écrites, un procédé qui consiste à couper nettement de sa base nominale, par la ponctuation, au besoin par un point, un adjectif qui serait normalement interprété comme le déterminatif du nom :

- "Larry Brown était pompier dans le Mississippi. Aujourd'hui, il écrit des histoires. Noires" (TLRM10/07/94, p. 30).

L'adjectif *Noires* est ici très nettement placé après la clôture de la détermination nominale. Il n'est pas facile de donner une représentation graphique à ce phénomène, qui imposerait de disposer d'un emplacement syntaxique spécial, ne se confondant pas avec la place des adjectifs déterminants. Il faudrait imaginer par exemple un adjectif comme *belges*, qui participerait à la détermination, et qui montrerait d'autant mieux la position de *noires* à l'extérieur du groupe nominal :

des histoires belges / noires

Il semble qu'il n'y ait pas de correspondant direct, par oral, à ce procédé de détachement de l'adjectif, qui repose essentiellement sur la ponctuation.

3.2. COMPLÉMENTS “ABSOLUS”

Le problème a été posé de façon très nette pour les constructions “absolues” en relation avec le verbe “être” (S. Hanon, I. Choi). Dans un exemple comme :

- elle était jolie, l’air distingué, une fleur à la main

Les grammairiens (R.- L. Wagner et J. Pinchon, par exemple) avaient remarqué que, même si les syntagmes *jolie*, *l’air distingué* et *une fleur à la main* semblaient remplir tous les trois le rôle d’attributs,

elle était	jolie
	l’air distingué
	une fleur à la main

seul le premier pouvait être directement accolé au verbe, les compléments absolus étant assez mauvais dans cette position :

- ? elle était l’air distingué, elle était une fleur à la main

Il est un peu gênant d’avoir à dire, comme cela a été souvent proposé, que ces compléments “absolus” sont des attributs qui ne peuvent arriver qu’après un autre, dans une position qui ne soit pas la première. C’est une propriété que l’on retrouverait rarement, sinon jamais, dans d’autres secteurs de la grammaire¹².

La solution la plus adaptée semble être de considérer que seul le premier élément est construit par le verbe (comme “attribut”) et que les compléments dits “absolus”, détachés, sont extérieurs à cette construction :

elle était jolie	l’air distingué
	une fleur à la main

12. P. Cappeau (communication personnelle) cite l’exemple des constructions reprises par *que*, (*quand elle viendra et qu’elle verra*), comme un cas où la place de *que* doit être spécifiée comme venant en deuxième position. Mais il s’agit d’un morphème bien particulier, alors que pour les compléments absolus, on ne pourrait pas préciser à quels morphèmes s’applique la règle.

Cette analyse rend compte de deux propriétés. D'une part les compléments absolus sont assez mobiles et peuvent, moyennant certains effets de sens, se placer avant ou après la construction verbale, ce qui ne serait pas le cas pour l'attribut :

l'air distingué, une fleur à la main, elle était jolie

D'autre part, si l'attribut est réalisable par une proforme, (elle était jolie/elle l'était) il ne l'est pas dans ces tournures par le pronom clitique *le*, mais par des proformes comme *ainsi*, ou *comme cela* :

- (?) elle l'était, l'air distingué
- elle était comme cela, l'air distingué

En effet, comme l'a montré I. Choi, ces compléments absolus portent un trait "non permanent" qui est plus compatible avec des proformes comme *cela*, *ainsi*, qu'avec le pronom *le*. C'est pourquoi on ne rencontre pas d'exemple de : *elle l'était, une fleur à la main*.

Il y aurait donc un décalage hiérarchique entre les différents éléments qui auraient pu sembler être également construits par le verbe *être*. Ce décalage n'empêche pas, comme l'a observé O. Eriksson (1992 : 275) qu'il y ait parfois une coordination par *et* :

- " Il était, à son ordinaire, fort pâle et les traits crispés" (Duhamel, ap. Eriksson)

Il est pourtant impossible d'avoir ici une coordination réitérée¹³ :

- *il était et fort pâle et les traits crispés

et il est difficile de placer le complément absolu *les traits crispés* juste après le verbe *être* :

- ? il était les traits crispés

La présence d'un seul *et* de coordination n'est donc pas un indice sûr pour décider du statut syntaxique de l'ensemble.

13. M. Bilger, (1983).

3.2. PARTICIPES PRÉSENTS

On retrouve le même décalage pour certains participes présents. Dans un exemple¹⁴ comme :

- “tu as toujours été très bien, discrète, t’adaptant vite”

on pourrait être tenté de traiter le participe *t’adaptant vite* comme les deux groupes d’attributs qui précèdent, *très bien* et *discrète*, sur le mode de l’énumération :

tu as toujours été	très bien	
	discrète	
	t’adaptant vite	

Mais on ne peut pas accepter facilement de placer le participe présent directement après le verbe :

- (?) tu as toujours été t’adaptant vite

L’analyse doit être la même que pour les compléments absolus : le participe présent est extérieur à la construction verbale, en position “détachée” :

tu as toujours été	très bien	
	discrète	t’adaptant vite

On dégage ainsi deux paradigmes distincts, là où l’on aurait pu n’en voir qu’un seul :

- Je l’ai trouvée très sympathique, gaie, simple, ne jouant pas à la grande femme de lettres (Coin. Mém., cité par Aboubaker).

¹⁴. Tous les exemples de participes présents m’ont été communiqués par B. Aboubaker.

je l'ai trouvée très sympathique gaie, simple, ne jouant pas à la grande femme de lettres
--

- Il devint sombre, renfermé, soupçonneux, évitant ses amis

Il devint sombre renfermé, soupçonneux, évitant ses amis

Ces constructions n'ont pas le même statut dans la syntaxe verbale et dans la syntaxe nominale. Elles sont toujours détachées quand elles interviennent auprès du verbe *être*, mais elles peuvent être liées ou détachées par rapport à un syntagme nominal. Dans l'exemple suivant, on note deux syntagmes à participes, l'un présent et l'autre passé, séparés par des virgules : *tenant ses deux mains jointes serrées, les doigts entrelacés* ; ils n'ont pas le même statut :

“C'est la scène de Junon assise à la porte d'Alcmène, tenant ses deux mains jointes, serrées, les doigts entrelacés pour 'nouer' sa rivale, la faire crever” (Michelet, 17, 200).

C'est la scène de Junon assise à la porte d'Alcmène tenant ses deux mains jointes serrées les doigts entrelacés pour nouer sa rivale la faire crever

On peut proposer de construire, en syntagme nominal lié, *Junon tenant ses deux mains jointes*, sur le même plan que *Junon assise à la porte d'Alcmène* ; ce ne serait pas possible avec le verbe *être* : **elle est tenant ses deux mains jointes*. Du reste, on rencontre dans la suite du texte deux participes, *jointes et serrées*, qui forment deux attributs liés au complément *ses deux mains* : *tenant ses deux mains jointes, serrées* ; mais la construction “absolue” qui suit, *les doigts entrelacés* ne peut pas être placée sur le même plan, car on ne pourrait pas facilement avoir : **tenant ses mains les doigts entrelacés*. En revanche, cette construction peut apparaître comme liée dans un syntagme nominal : *il a représenté*

les mains les doigts entrelacés. La syntaxe verbale est, sur ce point, différente de la syntaxe nominale.

3.4. APPPOSITIONS

Ce qu'il est convenu d'appeler "apposition" recouvre des phénomènes entre lesquels il convient de faire des différences. On distinguera ici des syntagmes nominaux apposés qui apportent une notion d'identification, et d'autres qui apportent une dénomination nouvelle. Dans les deux cas, une représentation graphique de l'analyse oblige à décider si le statut de l'élément apposé est identique à celui du support, ou s'il est différent¹⁵. Dans l'exemple suivant, *une bonne femme de province, une wallonne de la Meuse* et *une dame Chaumont*, qui ont la même apparence morpho-syntaxique, peuvent-ils être considérés comme des éléments semblables, également sujets du verbe *entra* ?

Un jour entra chez Law une bonne femme de province, une wallonne de la Meuse, une dame Chaumont (Michelet, 17, 215).

C'est le cas si on les représente en paradigme :

Un jour entra chez Law	une bonne femme de province, une wallonne de la Meuse, une dame Chaumont
------------------------	--

Cette solution est plausible pour la plupart des productions orales, où les figures de l'apposition sont presque toujours de l'ordre de la recherche de dénomination :

- on (n') entendait que le le bruit de l'eau un clapotis qui faisait une un bruit léger (Maison Toulon, 6, 14)

¹⁵. Comme les exemples d'apposition sont rares dans le français des conversations, nous avons eu tendance à négliger la question, et à traiter les deux occurrences plutôt comme semblables que comme dissemblables.

on (n') entendait que	le le bruit de l'eau un clapotis qui faisait	une un bruit léger
-----------------------	--	-----------------------

- il y a des groupes euh où finalement euh il y avait euh un chef de groupe euh un pionnier euh un truc (Chauch V)

où finalement euh il y avait	euh un chef de groupe euh un pionnier euh un truc
------------------------------	---

Dans ces exemples oraux, les syntagmes nominaux présentés en listes paradigmatiques, *le bruit de l'eau / un clapotis*, et *un chef de groupe / un pionnier / un truc* peuvent être interprétés comme des dénominations concurrentes, placées sur le même plan. S'il n'y a pas d'effet d'hésitation, on sera tenté de les interpréter comme une simple liste énumérative, dans laquelle tous les éléments listés doivent cumuler. Il semble que ce soit le cas pour *le bruit de l'eau/un clapotis*. Dans le cas où l'effet d'hésitation est net, *euh un chef de groupe/euh un pionnier/euh un truc*, on sera tenté d'interpréter la liste comme une série de dénominations ratées, qui ne doivent pas faire un résultat cumulatif. Mais il y a liste dans les deux cas, et il n'est pas nécessaire d'instituer une différence syntaxique entre ces deux types, dont le partage doit se faire plutôt sur le plan énonciatif.

Dans les exemples littéraires, et en particulier dans celui de Michelet, il n'est pas possible de poser qu'il y a une énumération (un seul sujet étant prévu par le verbe *entra*) et il est peu vraisemblable de supposer que Michelet a "hésité" sur la dénomination. C'est un exemple très caractéristique de ce que l'on appelle usuellement une apposition à valeur d'identification. On doit proposer une disposition qui montre un emplacement distinct pour le sujet et pour les appositions :

Un jour entra chez Law	une bonne femme de province,	une wallonne de la Meuse, une dame Chaumont
------------------------	------------------------------	--

Les deux syntagmes qui suivent ont la même apparence que le sujet, mais ils ne peuvent pas être placés dans le même paradigme. De la même

façon on devrait déclarer dissemblables les deux syntagmes *madame* et *sa grand-mère*, dans cet autre exemple de Michelet :

“Madame, sa grand-mère, qui ne se mêlait de rien, ne demandait rien, pour l’affaire de Riom, demanda, agit, fut terrible” (Michelet, 17, 206).

Madame, sa grand-mère, qui	ne se mêlait de rien,	
	ne demandait rien, pour l’affaire de Riom,	demanda,
		agit,
		fut terrible

Ces appositions sont en quelque sorte des morceaux “flottants”, et qui ne sont semblables à rien d’autre à l’intérieur de la construction nominale.

Dans les productions orales, il semble qu’on évite les appositions à “identification”, et qu’il y ait pour cela des procédures d’évitement assez régulières. Un de procédés consiste à passer par une construction verbale en *être*, alors que l’apposition obligerait à rester dans le domaine nominal. Au lieu de :

nous travaillons chez France-Loisirs, un club de lecture bien connu

on rencontre dans la conversation :

- nous travaillons chez France-Loisirs qui est un club de lecture euh bien connu en France (Lic 91-2 Sisko 2, 1,1)

On trouve ce procédé d’évitement à plusieurs reprises dans un enregistrement où une enfant de huit ans fait oralement le récit d’un film. Là où un texte littéraire écrit aurait pu proposer des appositions sur chaque nom de personnage ;

- Sébastien, un petit crabe
- Polochon, son petit ami
- la sorcière, une pieuvre.

Le locuteur qui dépeint les personnages le fait en recourant systématiquement à des verbes comme *c’est* ou *il s’appelle*, ce qui permet d’éviter les éléments flottants que seraient les appositions :

- d'abord je vais présenter les personnages - il y a la petite Sirène elle s'appelle Ariel il y a Polochon c'est son petit ami il y a il y a la sorcière c'est une pieuvre pas belle et puis il y a le il y a le papa de la petite sirène c'est le roi Triton - [...] et puis il y a Sébastien - c'est un petit crabe qui obéit - un petit crabe qui obéissait aux ordres du roi (Lic91-2 Garrigues 1,1)

il y a	la petite Sirène		
		<i>elle s'appelle</i>	Ariel
il y a	Polochon	<i>c'est</i>	son petit ami
il y a	la sorcière	<i>c'est</i>	une pieuvre pas belle
il y a	le		
il y a	le papa de la petite sirène	<i>c'est</i>	le roi Triton
et puis il y a	Sébastien	<i>c'est</i>	un petit crabe qui obéit
			un petit crabe qui obéissait aux ordres du roi

D'une façon très générale, chez les adultes comme chez les enfants, pour affecter une nouvelle dénomination à un syntagme nominal qu'on vient d'énoncer, on rencontre des procédures nettement plus explicites que celui de l'apposition. En voici un exemple, dit par un adulte, où l'on voit à la fois le recours au verbe *c'est*, utilisé pour introduire les identifications sans faire appel à l'apposition, et un assez long travail sur la recherche du mot *le carter*, qui l'évite également. Au lieu de fournir une apposition entre *une boîte* et *le carter*, comme il aurait pu le faire en disant *il y a une boîte, le carter, dans lequel baigne le vilebrequin*, le locuteur dit, avec une grosse surcharge dans la recherche de la dénomination :

- il y a une boîte qui est parfaitement étanche et complètement fermée et cette boîte c'est le - eh ben ça y est le mot m'échappe - voilà je trouve plus le mot - c'est le carter ça y est c'est revenu c'est le carter - dans lequel pratiquement baigne le vilebrequin (Lic91-2 Gerrini 15,14)

il y a une boîte	qui est parfaitement étanche et complètement fermée
et cette boîte	c'est le - <i>eh ben ça y est</i> <i>le mot m'échappe -</i> <i>voilà je trouve plus le mot -</i> c'est le carter <i>ça y est</i> <i>c'est revenu</i> c'est le carter - dans lequel pratiquement baigne le vilebrequin

Un autre moyen de produire des figures d'identification sans passer par des appositions est d'utiliser des expressions comme *autrement dit*, *c'est-à-dire*, qui relie la base nominale et le terme suivant :

- il faut qu'elle soit utilisée mélangée avec euh avec de l'air par exemple de manière à obtenir un mélange détonnant - autrement dit un mélange qui puisse exploser (Lic91-2 Guerrini 1,14)

de manière à obtenir	un mélange détonnant
autrement dit	un mélange qui puisse exploser

- Le vilebrequin [...] va pouvoir continuer à tourner et à faire le temps suivant c'est-à-dire l'expulsion des gaz - brûlés (id 9, 15)

faire	le temps suivant
c'est-à-dire	l'expulsion des gaz brûlés

L'évitement, par oral, de l'apposition d'identification, montre que l'équivalent est assuré par des procédés franchement métalinguistiques, qui portent sur l'explicitation des dénominations. D'autre part, comme l'avait signalé M.A.K. Halliday (1985), on y fait recours plus systématiquement aux verbes, alors que les équivalents, par écrit, seraient des solutions nominales.

CONCLUSION

La discussion sur le semblable et le dissemblable en syntaxe est particulièrement délicate pour la syntaxe nominale. Les figures d'encerclements, aussi fréquentes par écrit que par oral, obligent à faire un calcul dans la hiérarchie des informations données par les syntagmes nominaux, pour y dégager de sortes de plans et d'arrière-plans différents. Les constructions à éléments détachés, beaucoup plus fréquentes par écrit, obligent à distinguer entre la partie qui contribue à la détermination nominale et la partie qui survient après la clôture de la détermination. Le fait qu'elles soient assez systématiquement évitées dans l'oral de conversation demanderait des interprétations plus poussées. Dans les deux cas, pour distinguer le semblable du dissemblable, il n'est pas possible de s'en tenir à une analyse des segments qui sont en présence. On doit nécessairement faire appel à des opérations mises en œuvre dans la construction des ensembles nominaux.

Claire BLANCHE-BENVENISTE

BIBLIOGRAPHIE

- ABUBAKER, Bechir (en cours), *Le participe présent en français contemporain*, thèse, Université de Provence.
- BALLY, Charles (1905), *Précis de stylistique. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Genève : Eggimann.
- BILGER, Mireille (1983), "Contribution à l'analyse en grilles", *Recherches sur le français parlé*, n°4, 195-215.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1991), "Un modèle d'analyse en grilles pour les productions orales", *Anuario de Psicologia*, n°7, 11-28.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1982), "Examen de la notion de subordination", *Recherches sur le Français Parlé*, n°4, 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, M. BILGER, Ch. ROUGET et K. Van den EYNDE (1990), *Le Français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- BLASCO, Mylène (1993), *Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain*. Thèse, Université de Provence.

- BRANCA-ROSOFF, Sonia (1990), "Des grilles pour l'histoire du français écrit ?", *Recherches sur le Français Parlé*, n°10, 111-130.
- CHOI, Injoo (1991), *Étude des compléments de manière non prépositionnels du type "les yeux fermés"*. Thèse, Université de Provence.
- CULIOLI, Antoine (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1. Paris : Ophrys.
- ERIKSSON, Olof (1992), *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Acta Universitatis Gothoburgensis, Romanica Gothoburgensia, XLII.
- FRADIN, Bernard (1993), "La Théorie morphologique face à ses choix", *Cahiers de Lexicologie*, n°63, 5-42.
- HALLIDAY, M.A.K. (1985), *Spoken and Written Language*. Oxford : Oxford University Press.
- HANON, Suzanne (1989), *Les constructions absolues en français moderne*. Thèse, Université d'Amsterdam.
- HARRIS, Roy (1994), *Sémiologie de l'écriture*. Paris : Éditions du CNRS.
- JEANJEAN, Colette (1979), "Soit il y avait le poisson soit il y avait ce rôti farci : étude de la construction il y a dans la syntaxe du français", *Recherches Sur le Français Parlé* n°2, 121-162.
- LAGO, Jesus (1994), "L'apposition est-elle une fonction ou un mode de construction ?". *L'Information Grammaticale* n°63, 12-17.
- LE GOFFIC, Pierre (1994), *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- MILNER, Jean-Claude (1982), *Ordres et raisons de la langue*, Paris : Seuil.
- RIEGEL, Marc, PELLAT, J.C., RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROUGET, Christine et SALZE, Laurence, (1984), *Les formes en c'est...quique*, Mémoire de Maîtrise, GARS, Université de Provence.
- SABIO, Frédéric, Thèse en cours, Université de Provence.
- WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON, (1962), *Grammaire du français classique et moderne* Paris : Hachette.